

STEPHANIE DE MAGALHAES

Département de L'Indre

Document généré le mardi 15 septembre 2026 à 11:38

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	15/09/26	15/09/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	En attente de transmission				
JOUE	Intégrale	En attente de transmission				

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **45111220** - Travaux de débroussaillage

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016



Objet du marché	Travaux d'élagage et de débroussaillage sur la voie verte
Référence acheteur	2026-AOM0054
Nature du marché	Travaux
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	45111220 - Travaux de débroussaillage
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 25 % : La valeur technique 75 % : Le Prix
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **164970 €**

Date d'attribution : 14/09/26

Nombre d'offres reçues : 4

Marché n° : 2026AOM0054 - **SARL FEIGNON** LES MENIGAUX 36800
CHASSENEUIL

Montant HT : **164 970,00 €**

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 15/09/26 à la publication

Marches-Publics.info V9.7